

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 1

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180619-D2018136-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2018

Publication : 20/06/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le dix neuf juin à 14 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 15 juin 2018 se sont réunis dans la salle des fêtes de Meyrones 04530 Val d'Oronaye sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, PIGNATEL Agnès, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine (*départ après la question n°27*), OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre (*départ après la question n°27*), PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel (*départ après la question n°27*), MASSE Roger, BOUVET Patrick et M. NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : MM. MARTIN Jacques, PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à Mme STUPNICKY Josiane et M. FERRON Jean.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

**Délibération n°2018/136**

**OBJET : REGIE UBAYE SKI - CONVENTION PASS' VACANCES FAMILLE PLUS.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** sa délibération n° 2018/84 du 12 avril 2018 portant sur les tarifs été 2018 ;

**CONSIDERANT** que la Régie Ubaye Ski met en place des tarifs préférentiels dans le cadre du "Pass' Vacances Famille plus" ;

**CONSIDERANT** que Ubaye Tourisme assure la vente du carnet « Pass'Vacances Famille plus » au sein de l'office de Tourisme du Sauze ;

**CONSIDERANT** qu'il convient dès lors d'établir une convention entre Ubaye Tourisme et la Régie Ubaye Ski, définissant les conditions du partenariat de déploiement du Pass'Vacances Famille plus ;

**VU** le projet de convention ci-annexé ;

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 13 juin 2018 ;

Sur Proposition de la Présidente,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** la mise en place d'une convention pour la saison estivale 2018 entre Ubaye Tourisme et la Régie Ubaye Ski, afin de pouvoir effectuer cette transaction.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à la signature de la convention ci-annexée.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

C.C.V.U.S.P.



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.

Séance du 19 juin 2018